

Plan de soutien apprentissage Bilan et mesures 2021

Support de présentation/annexe

Axe et mesures	Bilan	2021
A. Adapter les modalités à l'entrée en formation et en cours de formation		
<p>1a. Prolonger les délais pour l'engagement des apprenti-e-s pour l'année 2021-2022</p> <p>1b. Permettre aux jeunes de suivre la formation dans les CFP dans l'attente de trouver une entreprise formatrice (aide au placement en apprentissage dual)</p>	<p>434 contrats signés entre août et fin novembre 2020.</p> <p>80 jeunes dans les CFP dans l'attente de signer un contrat et 40 contrats signés grâce à l'aide au placement à fin novembre.</p>	<p>Reconduction (au 31.10 2021)</p> <p>Reconduction (au 31.10.2021)</p>
2. Renforcer les cours de soutien aux apprenti-e-s en cours de formation dans les centres de formation professionnelle (CFP)	900 h de cours approuvées (année scolaire 2020-2021).	Poursuite
3. Renforcer la prospection des nouvelles entreprises formatrices	Engagement de nouveaux prospecteurs mars 2021	Poursuite
4. Accompagnement et aide au placement à l'entrée en apprentissage	Renforcement GO apprentissage (11 CO sur 19 en 2020) et CAP Formations sur 4 ans.	Poursuite

Axe et mesures	Bilan	2021
B. Soutenir les entreprises formatrices		
Mesures financières		
5. Prendre en charge les trois premiers mois de salaire pour tout nouveau contrat d'apprentissage pour les entreprises rencontrant des difficultés économiques	427 entreprises (40%) ont bénéficié de la mesure pour 683 contrats en 2020.	Reconduction* Objectif 800 contrats
6. Octroyer une prime unique de 3'000 CHF à toute nouvelle entreprise formatrice	117 nouvelles entreprises ont bénéficié de la prime (10% des entreprises formatrices) en 2020.	Reconduction* Objectif 100 nouvelles entreprises
Octroyer une prime de 10'000 CHF à la création d'un nouveau réseau d'entreprises formatrices	2 nouveaux réseaux créés (5 contrats) en 2020.	Pas de reconduction

2020 : coût total des mesures financières : 2,1 millions de francs (coût moyen de 3'100 CHF par contrat)

*2021 : Mesures financières octroyées uniquement aux contrats de jeunes issus du système scolaire genevois
Budget estimé pour les deux mesures reconduites pour l'année scolaire 20-21 : 2,3 millions

Axe et mesures	Bilan	2021
B. Soutenir les entreprises formatrices		
Autres mesures de soutien		
7. Alléger la charge formatrice des entreprises : développement des formations mixtes	Ouverture d'une classe mixte de ferblantiers CFC et d'une classe mixte d'installateurs sanitaires rentrée 2020.	Poursuite
8. Alléger les tâches administratives des entreprises <ul style="list-style-type: none"> - aide administrative traitement des contrats (Rapide contrats) - recrutements en direct - e-learning pour la formation des formateurs - réalisation de formulaires interactifs 	7 recrutements en direct organisés rentrée 2020. Formation e-learning depuis janvier 2021 (475 personnes inscrites). Développement liste interactive des entreprises formatrices.	Poursuite
9. Favoriser les entreprises formatrices dans les procédures de gré à gré et sur invitation réalisées par les entités adjudicatrices du canton	Adoption de la mesure par arrêté du CE du 26.08 2020 Publication liste des entreprises formatrices. https://ge.entreprises-formatrices.ch/	Poursuite

Axe et mesures	Bilan	2021
C. Augmenter l'effort de formation à l'Etat, au sein des établissements autonomes et des institutions subventionnées		
10. Consolider et diversifier les places d'apprentissage à l'Etat	Objectif des 300 places atteint	Poursuite
11. Atteindre un quota de 4% minimum d'apprenti-e-s au sein du Grand Etat (Aéroport, Hôpitaux Universitaires, Université, HES, etc.)	Collaboration avec le DF	Poursuite*
12. Inciter et accompagner les institutions subventionnées à devenir formatrices (objectif 4%) (institutions culturelles, établissements médico-sociaux, etc.)	Collaboration avec tous les départements	Poursuite*

*2021 : Potentiel de 100 places supplémentaires.

Coordination et accompagnement des entités et institutions pour remplir les objectifs.

Axe et mesures	Bilan	2021
D. Renforcer la communication		
13. Axer en priorité la communication de l'OFPC auprès des entreprises et associations professionnelles, auprès des jeunes à la recherche de places, ainsi qu'auprès des parents et des enseignants	Plan communication 2020 1 ^{ère} partie juin-juillet, 2 ^{ème} partie : sept.-oct. Refonte du Site internet de la Cité des métiers en cours Engagement d'un Community Manager	Reconduction*

2020 : Ressources cantonales allouées à la campagne de communication : 50'000 francs

*2021 : Mise à disposition de l'OFPC de ressources supplémentaires permettant de renforcer ces prochains mois sa communication.

Budget estimé pour couvrir l'ensemble des publics : 100'000 francs

Axe et mesures	2021
E. Faciliter la transition des jeunes diplômés de la formation professionnelle au marché du travail (Transition II)	Nouvel axe
<p>14. Accompagner les jeunes en année terminale de leur formation professionnelle en vue de leur premier emploi</p> <p>Agir de manière proactive et anticipée sur la question de la transition des jeunes sur le marché du travail. Pistes à l'étude : actions de sensibilisation dans les centres de formation professionnelle, recrutements en direct spécifiques pour les jeunes en dernière année de formation.</p>	Mesures à développer en 2021-2022 *

*La Task Force fédérale Perspectives apprentissage attire l'attention sur la situation difficile des jeunes diplômé-e-s pour s'insérer sur le marché du travail.